

Le Magazine

MUNICIPALE N°80

D'ACTUALITÉ

LA CROIX VALMER

• HIVER 2023 •



www.lacroixvalmer.fr



04

VÉGÉTALISATION

08

POINT TRAVAUX 2023

14

RETOUR EN IMAGES

20

OFFICE DE TOURISME

24

HISTOIRE ET PATRIMOINE

29

ÉTAT CIVIL

05

LA PAROLE EST À VOUS

10

REFORESTATION DE PARDIGON

17

LA CROIX VALMER & GAMBASSI

21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26

AGENDA

30

LA PAROLE À LA MAJORITÉ

06

LA CROIX VALMER, 90 ANS D'HISTOIRE

12

UNIS POUR UNE MÊME CAUSE

18

BIODIVERSITÉ

22

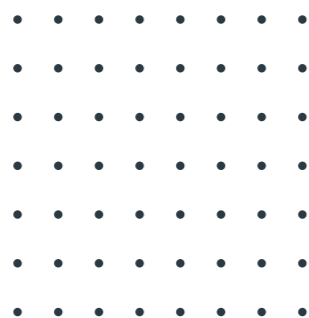
ENFANCE ET JEUNESSE

28

ALERTE BON BLAN

31

LA PAROLE À L'OPPOSITION



Directeur de publication : Bernard Jobert
 Rédacteur en chef : Andréa Iberti
 Rédacteur : Brigitte Pineau-Rinaudo
 Conception graphique : Conceptor
 Photos : ©servicecommunication
 Impression : Creamania Communication
 4500 exemplaires
 Dépot légal Décembre 2023
 Service communication : 04 94 55 13 07
 Mairie de La Croix Valmer,
 102 rue Louis Martin, 83420.



RETROUVER LE GOÛT DU BONHEUR, MAINTENIR LE PLAISIR DU VIVRE ENSEMBLE

Une année de plus s'achève. Le temps passe vite, et cette année 2023 n'aura pas été, sur le plan national et international, une année mémorable. Guerres, conflits, crises... Nous avons hâte que 2023 se termine et laisse la place à une année 2024 plus souriante, plus positive, moins anxiogène. On peut surtout former le vœu que la paix revienne dans le monde. A La Croix Valmer, ne l'oublions pas, nous sommes privilégiés : le territoire d'exception où nous vivons est à l'abri des malheurs du monde et la saison touristique cette année a été très positive. Notre commune vit bien, va bien, et notre travail du quotidien, avec les élus du conseil municipal, est d'offrir à tous ses habitants et ses visiteurs les meilleures conditions de vie, des services publics efficaces et des perspectives d'avenir intéressantes, comme en témoigne le projet Cœur de village. Cette année encore, la solidarité, le vivre ensemble, le partage d'émotions lors de nos événements ont été notre lien commun. Tant mieux ! Faisons en sorte que cela dure longtemps.

2024 sera l'occasion d'un double anniversaire : celui des 90 ans de la création de notre commune et celui des 80 ans du Débarquement de Provence. Deux événements que nous allons célébrer tout au long de l'année (pour le premier) et lors des festivités du mois d'août pour le second. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la cérémonie des vœux à la population et aux corps constitués, à laquelle je vous invite le 9 janvier prochain salle des fêtes Charles-Voli. D'ici là, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, entourés des gens que vous aimez et qui vous aiment. C'est le plus important à l'heure où, autour de nous, le chaos règne sur le monde. Pour celles et ceux qui sont seuls, n'oubliez pas que notre Pôle générations, avec le CCAS, est à votre écoute.

A très bientôt pour vivre encore plus heureux à La Croix Valmer !

Bernard JOBERT

Maire de La Croix Valmer

Vice-président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

LE NOUVEAU VISAGE DE LA PLACE DES PALMIERS



Fin septembre, la place des Palmiers a vu disparaître ses deux emblématiques pins parasols fatalement touchés par le scolyte. Ils laissent place aujourd'hui à trois mûriers platanes, connus pour être de véritables « parasols naturels ».

► POU MON DE NOTRE CENTRE-VILLE

Alors que la municipalité apprenait que les deux pins parasols de la place des Palmiers étaient condamnés, l'urgence était à la conception d'un nouveau projet de végétalisation. La Ville s'est empressée de se pencher sur la question pour permettre à cette place, poumon de notre centre-ville, de retrouver une végétation dominante en son centre. C'est pourquoi, trois mûriers platanes ont été implantés sur l'îlot central, dès la première semaine d'octobre. Chacun de ces arbres est entouré de deux bancs permettant, l'été venu, de profiter d'un moment de détente dans un coin ombragé.

► POURQUOI LE MÛRIER PLATANE ?

Le mûrier à feuilles de platane dispose de vertus propices à son installation sur la place des Palmiers. En effet, ses branches issues d'une tige droite, se développent en largeur pour former un véritable parasol naturel protégeant de la chaleur estivale. Les trois arbres ont été volontairement placés en hauteur dans des jardinières de 80cm de haut, qui en plus des 2m50 de tige assureront une large zone d'ombre au coeur de la place. À savoir que, l'hiver approchant, les mûriers platanes perdront naturellement leurs feuilles pour les retrouver au printemps prochain.

► TRAITEMENT DE VOS ARBRES : N'ATTENDEZ PLUS !

Le scolyte est un insecte vecteur de maladies virales dont les orifices creusés dans l'écorce sont des portes d'entrée pour les champignons pathogènes. Comme lui, de nombreux nuisibles prolifèrent sur notre territoire, tuent nos arbres et ravagent nos forêts. Pour éviter tout dommage, il est important de faire appel à des professionnels pour traiter vos arbres malades ou encore mettre en place des mesures préventives face aux possibles attaques de nuisibles. Protégeons notre végétation !



VOS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE



Une question de Clément par mail : Ne craignez-vous pas que le projet « Coeur de village » dénature notre centre-ville ?

Bernard Jobert : Votre question est tout à fait légitime mais beaucoup d'habitants de la commune regrettent que notre centre-ville manque de chaleur, de beauté. Il est vrai que La Croix était jadis un hameau de Gassin, et c'est sans doute pourquoi notre centre-ville apparaît un peu désuet et artificiel. C'est la raison pour laquelle notre projet Coeur de village veut embellir ce centre, l'adapter aussi aux contraintes du présent et du futur, avec cette nécessité de créer des logements, de garder des services et des commerces, sans oublier ce besoin de nature et la lutte contre le réchauffement climatique à prendre en compte. Donc il nous semble essentiel de redonner un bel aspect à notre centre-ville un peu vieillot et pas vraiment gâté par l'architecture des années 60 et 70...

Une question de Jean sur Instagram : Concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, pourquoi avoir été immédiatement au maximum ? Qu'allez-vous faire des revenus supplémentaires ?

B. J. : Pour répondre à votre première question, nous n'avons pas été au "maximum", mais pas loin je vous le concède. Pour nous, commune au budget très tendu après des années difficiles, il nous apparaît essentiel de faire participer nos nombreux résidents secondaires aux efforts d'équipements collectifs, dimensionnés pour la population estivale. Et puis, les fonds engendrés par cette taxe vont nous permettre d'abonder à notre projet Coeur de village où l'objet est de contribuer à la création de logements pour les habitants permanents, qui est l'objectif initial de cette taxe.

Une question d'Anne sur Facebook : Prévoyez-vous la création d'une piste cyclable empruntant le Boulevard de Saint-Raphaël, si fréquenté et sur lequel les automobilistes roulent trop vite ?

B. J. : Concernant ce fameux boulevard, comme je l'ai expliqué à plusieurs reprises, l'aménagement de pistes cyclables est désormais de la compétence de la Communauté de communes, à qui nous relayons votre demande. La sécurité de la voie est basée sur des limitations de vitesse, que la police municipale, occasionnellement, fait respecter par des contrôles aléatoires.

Une question de Céline sur Facebook : Quand prévoyez-vous de réaliser la phase 4 des travaux de la rue Frédéric Mistral ?

B. J. : Des études sont toujours en cours pour la réalisation de la phase 4 qui s'inscrit dans notre volonté de proposer une offre d'équipements publics et scolaires plus importantes et de meilleure qualité.

Une question de Valerian sur Instagram : Vous est-il possible de réguler les allers-retours importants des navettes appartenant aux hôtels de luxe ?

B. J. : Il s'agit ici de la libre circulation et de la libre entreprise... Nous pouvons simplement faire remonter d'éventuelles doléances auprès des directeurs des différents hôtels.

Après concertation sur les réseaux sociaux de la commune, vous étiez nombreux à vouloir adresser une question à Monsieur le Maire, Bernard Jobert. Projet Coeur de village, travaux communaux, taxe d'habitation... Il répond à VOS interrogations.



LA CROIX VALMER FÊTE SES 90 ANS

LES DATES QUI FONT NOTRE HISTOIRE



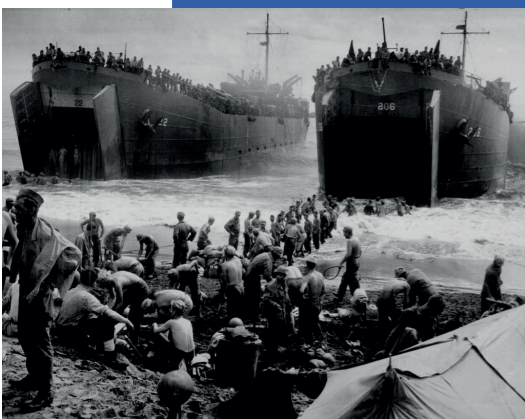
La commune fêtera ses 90 ans en 2024. Émancipation de la Ville, Débarquement de Provence, essor du tourisme... Retour sur neuf décennies d'histoire, à travers ses dates phares.

► 6 AVRIL 1934 : LA CROIX ÉRIGÉE EN COMMUNE

La Croix et Cavalaire, hameaux de Gassin, rapportaient des sommes importantes aux caisses Gassinoises, notamment grâce à la production viticole de l'époque. Dès 1925, Le Hameau de La Croix exprime son souhait de devenir indépendant, mais Gassin ne souhaite pas laisser filer sa « vache à lait ». Les Gassinois préféreront d'abord retirer leur emprise sur Cavalaire en 1929. Au fil des années, la révolte indépendantiste se fait de plus en plus ressentir, et ce, jusque dans les rangs du conseil municipal Gassinois, composé d'élus Croisiens. Les polémiques se multiplient à ce sujet et il faut attendre l'appui du sénateur du Var Louis Martin dans ce dossier mouvementé pour qu'enfin les institutions érigent La Croix en commune. La loi est votée, le 6 avril 1934. Son premier Maire, Louis Pellegrin, donnera son nom définitif au village en le rebaptisant La Croix Valmer en 1935. Un hommage, très personnel, à sa propriété nommée "Valmer".

► 15 AOÛT 1944 : LES ALLIÉS EN LIBÉRATEURS

À peine érigée en commune, La Croix Valmer voit la Seconde Guerre mondiale être déclarée en 1939. Les allemands marchent sur Paris en 1940 et les italiens occupent la Provence en 1942. Un an plus tard, Mussolini est arrêté, la Provence passe alors sous occupation allemande, la Wehrmacht prend ses quartiers dans la région. Les premiers mois de l'année 1944 sont difficiles. L'occupation allemande se durcit et fait régner l'angoisse au sein du village... Mais à l'approche de l'été les rumeurs d'un débarquement sur les plages de Méditerranée se chuchotent. Le 15 août après minuit, les alliés Anglais, Américains et Canadiens débarquent sur les plages de La Douane et de Gigaro. La mer est noire de bateau, le Débarquement de Provence est en marche. Le 16 août, les Croisiens accueilleront la flotte française. Les habitants de l'époque racontent que la Marseillaise fut entonnée et reprise avec ferveur par tous les bateaux, dans l'ensemble de la baie.



► 22 SEPTEMBRE 1965 : LA CROIX VALMER, VILLE PORTUAIRE ?

Les années qui suivront la fin des combats marqueront un tournant pour La Croix Valmer. À l'image du pays, il est temps pour le village de faire sa mue. Un nouveau chapitre s'ouvre, celui du renouveau économique. Les activités agricoles s'effacent peu à peu au profit des investisseurs immobiliers. Les années 1950 voient l'arrivée de nombreux lotissements et autres créations souvent anarchiques... Mais peu importe ! Chacun tente de s'octroyer le moindre lopin de terre. Croisiens ou touristes, même combat. Les promoteurs pointent le bout de leur nez aux quatre coins du village et déjà, à l'époque, le quartier de Gigaro séduit et inspire les architectes. Certains se pencheront sur la création d'un port dans l'anse de Jovat. Le 22 septembre 1965, cette idée que l'on qualifiait de « fantasque » et « démesurée » obtient un avis favorable au conseil municipal. Le projet prend de l'ampleur et des croquis sont réalisés, mais l'idée d'un port à La Croix Valmer pour satisfaire un tourisme fortuné fait quelques vagues. Les associations de protection de l'environnement se soulèveront contre cette construction et viendront à bout des promoteurs immobiliers, soutenus par la population locale. Clap de fin pour le futur port Croisien. Aujourd'hui, Jovat peut profiter d'une biodiversité exceptionnelle.

► 27 JUIN 1980 : UN DIX-HUIT TROUS À PARDIGON

La Croix Valmer se forge une certaine réputation auprès du grand public, à la recherche d'un cadre de vie comme seul notre commune peut lui offrir. Les demandes immobilières explosent et les touristes affluent chaque saison, toujours plus nombreux. Les années 80 seront celles des grands bouleversements urbains. Face à la demande, les projets immobiliers se multiplient. La « Côte Dorée » voit le jour, un quartier assez grand pour accueillir 37 000 m² de planché. Les promoteurs y agrandiront notamment la Place des Palmiers, y construiront la salle des fêtes ou encore la piscine municipale. Des années qui verront également la création du complexe immobilier Odyssee 80. Une folie des grandeurs qui gagnera notre littoral, puisqu'il est projeté de réaliser un golf de dix-huit trous à Pardigon, entouré d'hôtels et de commerces. Le 27 juin 1980, les promoteurs obtiennent l'approbation de la Préfecture pour une construction s'étalant sur 86 965 m² entre La Croix Valmer et Cavalaire. À ce moment précis débutent d'incroyables procédures judiciaires engagées par différentes associations pour mettre fin à ce projet. Leur chance ? La découverte sur le terrain d'une espèce protégée d'orchidée ! Pardigon est alors déclaré « Site remarquable », empêchant l'implantation d'un projet immobilier dans le secteur.

► PASSAGE À L'AN 2000 : UN NOUVEAU STATUT À ASSUMER

Au fil des époques, le village s'est considérablement développé. Symbole de cette évolution : notre situation démographique. En 1934, La Croix Valmer comptait 863 habitants. Un chiffre qui s'élève à 3875 en 2023. Face à l'afflux des vacanciers, toujours plus nombreux à vouloir profiter de notre petit coin de paradis, un Office de Tourisme et d'Animation Culturelle est créé en 1997 pour les accompagner dans leur séjour. Aujourd'hui, la structure voit défiler près de 16 000 vacanciers en période estivale. S'appuyant sur une notoriété grandissante et une économie dynamique, la commune jouit d'une richesse viticole, également essentielle à son rayonnement. Tout autant que notre environnement préservé et nos sites naturels extraordinaires, berceaux d'une qualité de vie dont seul notre village a le secret. La population croisienne qui dépendait de l'agriculture, vit aujourd'hui essentiellement du tourisme et du commerce. Symbole de ce bouleversement, l'arrivée sur la commune de nombreux établissements haut de gamme qui contribuent aujourd'hui à notre prestige. Un développement touristique qui n'entache en rien la volonté de la Ville de s'inscrire dans le développement d'une économie respectueuse de l'environnement. La Croix Valmer signe notamment la charte du Parc national de Port-Cros en 2016 avec un objectif en tête : accroître l'attractivité du territoire tout en respectant la nature et sa biodiversité.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nos équipes techniques ont profité des vacances de Noël et de Pâques pour travailler sur la mise en accessibilité de nos écoles communales. Aujourd'hui, l'école élémentaire répond à la réglementation et dispose d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). La salle Vermeil a, elle aussi, pu profiter de ces nouvelles installations.

TRAITEMENT DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT AU GOURBENET

Nos équipes techniques ont traité, au mois de juillet, l'écoulement des eaux de ruissellement au niveau du chemin du Gourbenet. Il était devenu urgent d'intervenir pour éviter leur écoulement dans les garages de la résidence Le Parc et les voies intérieures de la résidence de manière générale.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES RUE DES MURIERS

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue des Muriers a été réalisé au mois de mai. L'intervention consistait à remplacer les lignes obsolètes et encombrantes et de rendre l'environnement de cette rue plus agréable d'un point de vue esthétique.

DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES I.R.V.E

La commune compte aujourd'hui quatre bornes de recharge pour véhicules électriques et travaille actuellement sur le déploiement de nouvelles I.R.V.E sur l'ensemble du territoire en collaboration avec l'entreprise Croisienne Electric 55 Charging. En 2023, la Ville a accueilli quatre nouvelles bornes, dont deux au parking du Débarquement et deux au parking Henri Dhone. Il est également prévu l'installation de quatre bornes supplémentaires avant la saison estivale 2024, réparties entre le parking de Sylvabelle et le parking Saint-Michel.

REVÊTEMENT DE VOIRIE À LA RUE DU CHARRON

À la mi-septembre, la rue du Charron a profité d'un revêtement bitumineux de sa chaussée. Une intervention nécessaire au vu de l'état dégradé de la route, qui pouvait devenir dangereuse à court terme.

IMPLANTATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Comme vous le savez, suite à la fermeture du bureau de poste en début d'année, la Ville a décidé d'héberger ce service public en mairie avec la création d'une agence postale communale. Pour cela, il a fallu totalement réaménager les locaux abritant notre accueil afin de faire une place à ce nouveau guichet et dédié une pièce de stockage pour les colis en transit.

INSTALLATION DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS AU QUARTIER DU TRAIN DES PIGNES

La mise en place des conteneurs semi-enterrés juste avant la saison estivale a permis de réduire le nombre de conteneurs à roulettes dans le quartier de la rue du Train des Pignes et du boulevard de Tahiti. Une opération permettant également de mettre à l'abri les ordures ménagères du chapardage des sangliers.



RENÉ CARANDANTE, 1^{ER} ADJOINT AUX TRAVAUX

Les travaux du quotidien représentent une part importante de l'activité des services techniques et des entreprises que nous missionons. Ces missions permettent de maintenir la qualité de vie dans notre commune. A cela s'ajoutent les grands chantiers d'infrastructure dans le cadre de nos projets d'aménagement : des travaux impactants mais nécessaires qui vont transformer La Croix Valmer.



REFORESTATION DE PARDIGON



SILENCE
ÇA POUSSE

Les différents acteurs liés à la reforestation de Pardigon ont souhaité faire de ce projet un passage de témoin intergénérationnel. Nos retraités et écoliers sont aujourd'hui pleinement investis pour rendre à ce site ses vertus originelles. Récolte, culture, plantation... Tout le monde a son rôle à jouer !

► LE MIMOSA : UNE PLANTE INVASIVE

Aux yeux du Conservatoire du littoral et du Parc national de Port-Cros, il est devenu primordial de maîtriser autant que possible les « espèces exotiques envahissantes », dont fait partie le mimosa qui a peu à peu colonisé le site de Pardigon. En effet, depuis son arrivée en France au milieu du XIXème siècle, cette plante originaire d'Australie s'est particulièrement bien adaptée à notre climat, mais son impact pour la faune et la flore locales est dévastateur. Il est aujourd'hui urgent de favoriser le retour des essences locales pour soutenir la biodiversité.

► LES ESSENCES À VENIR

Pierre Lacosse, inspecteur de l'environnement sur les secteurs du Cap Lardier - Pardigon pour le Parc national de Port-Cros a défini une nouvelle palette végétale pour le site. Les principales essences retenues sont les trois chênes, ainsi que les trois pins locaux en faisant la part belle aux feuillus par rapport aux résineux. La première phase du projet consistera à planter ces essences sur quatre parcelles aux profils différents afin de valider in situ et au plus vite le bien fondé de la stratégie de reboisement élaborée.



► FORESTOR, UN PROJET AUX DIMENSIONS SOCIALES

Ce projet, né de la volonté du Conservatoire du Littoral et enrichi des propositions de la Ville pour y donner une dimension sociale, est maintenant lancé. Sa mise en oeuvre et son suivi sont assurés grâce à l'expertise environnementale du Parc national de Port-Cros et celle de l'entreprise Forestor qui a pour vocation de prendre part à des actions de reforestation locales, diversifiées et durables. L'avenir de notre planète devant être au centre de nos préoccupations, ce travail veut modestement contribuer à une solution globale. Ensemble, nous avons imaginé des actions permettant à la population locale de s'investir pleinement et de prendre une part active à la réussite de ce projet.

► À VOUS DE JOUER !

Nous le savons, la nature qui entoure La Croix Valmer offre les plus belles balades du Var et ses plus beaux paysages. Et si vous y passez du temps pour vous balader, courir ou encore y faire du vélo... Vous avez toutes les compétences requises pour participer à cette aventure ! Vous avez l'opportunité d'aider Forestor à repérer les essences dont ils ont besoin pour mener à bien ce projet. Concrètement, une adresse web permettra à chacun de signaler sa découverte grâce à une photo et un point GPS. Nous vous tiendrons informé lors de sa mise en oeuvre !



► UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Les enfants des écoles Croisiennes constitueront le premier maillon de ce long projet de reforestation. L'objectif est simple : pouvoir impliquer les élèves dans des randonnées de récolte de graines des arbres sélectionnés. Une phase de tri et de séchage viendra ensuite compléter l'action menée par les scolaires. Les enfants des écoles remettront ensuite leurs récoltes à deux publics. D'abord auprès des résidents de l'Ehpad Les Agapanthes avec lesquels ils réaliseront des kits de pousse afin d'accueillir les graines. La patience et la main verte de nos aînés seront ensuite mises à contribution pendant au moins deux saisons. Enfin, les résidents de l'Itep de La Croix Valmer seront chargés de veiller aux essences les plus sensibles, encadrés par l'équipe pédagogique.



► UNE PLANTATION CITOYENNE

Une fois que tous les bénévoles auront rempli leur mission respective, ils seront invités à planter le fruit de leur travail. La plantation des différentes essences est prévue pour le printemps 2024, dont une première phase se fera en présence des habitants de La Croix Valmer souhaitant s'investir dans le projet. Une seconde auprès des acteurs des trois premières phases et une dernière, si possible, avec des personnes en réinsertion par le travail en milieu naturel.



UNIS POUR UNE MÊME CAUSE

CANCER DU SEIN : UN MOIS POUR SENSIBILISER AU DÉPISTAGE !



Comme chaque année, La Croix Valmer se mobilise en soutien aux personnes atteintes du cancer et leurs proches aidants. Du 1^{er} au 22 octobre, les manifestations se sont multipliées pour mettre en lumière l'importance de prévenir et d'agir face à la maladie.



► CANCERS DU SEIN : LES PRÉVENIR ET LES DÉTECTER TÔT

Un cancer du sein est à la fois le cancer le plus répandu et le plus mortel chez la femme. Ce sont plus de 61 000 nouveaux cas diagnostiqués en 2023, mais aujourd'hui il existe de réelles chances de guérison grâce au progrès de la médecine, à condition de se faire dépister tôt ! En effet, cela assure d'établir un diagnostic précoce permettant une prise en charge adaptée. Octobre Rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein, permet de sensibiliser le grand public au dépistage précoce. Mais surtout de rappeler l'importance de réaliser un examen clinique tous les ans dès l'âge de 25 ans et de se faire dépister tous les deux ans à compter de 50 ans. Aujourd'hui, 1 femme sur 8 en France, risque de développer un cancer du sien.

► UN RUBAN QUI NOUS UNIS TOUS

La campagne « Unis pour une même cause », lancée par notre Pôle Générations a pris les pleins pouvoirs sur la commune durant ce mois d'octobre. Les événements se sont succédés pour mettre à l'honneur le combat d'hommes et femmes contre le cancer.

Soirée caritative au restaurant La Brigantine afin de récolter des fonds pour la recherche, rassemblement festif en Ville pour un flash mob aux couleurs d'Octobre Rose ou encore les marches solidaires. Vous étiez plus de 600 personnes réunies aux Marines de Cogolin, mobilisées pour soutenir la recherche avec La Ligue contre le cancer, mais surtout montrer votre soutien aux malades et leurs aidants. Un beau succès pour cet événement intercommunal coordonné de main de maître par notre Pôle Générations et sa directrice Christelle Roux.

► BLA BLA CHOEURS, UNE ASSOCIATION À VOTRE ÉCOUTE !

L'association Bla Bla Choeurs, créée au printemps 2023, vous tend la main à La Croix Valmer. Elle accueille des personnes atteintes ou anciennement atteintes par la maladie et leurs proches aidants avec la volonté de leur apporter du soutien et du réconfort. Elle met à disposition des soins de support ou encore des soins de bien-être, primordiaux pour affronter au mieux les différentes épreuves liées à la maladie et palier aux effets secondaires des traitements. Leur objectif : proposer une solution de proximité dans le Golfe de Saint-Tropez pour palier à l'isolement et l'enclavement du territoire, éloigné des premiers centres thérapeutiques de Nice et Marseille. Plus de renseignements au 06 07 19 72 72 ou par mail : blablachoeurs@gmail.com

SOLI'DOG

UN ÉVÉNEMENT QUI A DU CHIEN



► UN WEEK-END AU POIL

Dans le cadre de sa campagne « unis pour une même cause », notre Pôle Générations a initié cette année un tout nouvel événement dédié à nos amis à quatre pattes. Le samedi 21 et dimanche 22 octobre, les activités se sont multipliées sur la plage du Débarquement et son parking, qui accueillait un village canin. Initiation au cani-paddle, démonstration de secours en mer, cours d'éducation canine... Partenaires et professionnels étaient réunis pour vous proposer un week-end au poil ! Clou du spectacle, l'organisation du 1^{er} canicross du Golfe de Saint-Tropez. Dimanche matin, ce sont près de 60 coureurs qui se sont élancés avec leurs chiens pour une course de 5km entre mer et vignes. Vous étiez nombreux à venir célébrer nos amis canins dans un esprit de partage et de convivialité. Un très bel événement qui s'inscrit dans la volonté de mieux sensibiliser autour du dépistage du cancer du sein.

► LE CHIEN, UN SOUTIEN DE POIDS

Toutes les personnes ayant été atteintes par la maladie s'accordent à dire que le chien est un soutien important pour faire face à ces moments difficiles. Les canidés apportent un support psychologique à travers des moments de tendresse avec leurs maîtres et permettent également de conserver une certaine « activité » durant les promenades. Alors que le corps peut être marqué par la maladie, les chiens contrairement aux humains n'ont pas la faculté de percevoir ces changements. Le regard qu'ils portent sur leurs maîtres restent donc inchangé. Une véritable bouffée d'air pour les personnes malades qui peuvent subir encore aujourd'hui le regard que porte la société sur le cancer. À savoir que les fonds récoltés durant ce week-end sont reversés à l'association Bla Bla Choeurs, qui vient en aide aux personnes atteintes par la maladie et leurs proches aidants.

RETOUR EN IMAGES

SOIRÉES D'ÉTÉ



STÉPHANIE MÉCHIN,
4^{ÈME} ADJOINTE À L'ÉVÉNEMENTIEL
À notre accueil, notre paysage, notre terroir, nos plages, nos commerces... Les animations viennent enrichir notre offre estivale. Entre tradition et nouveauté, nous avons à cœur de vous présenter un programme hétéroclite et intergénérationnel. Ces événements, avec l'investissement sans faille des agents du service Événementiel, accompagnés en soutien par l'Office de Tourisme, la Police Municipale, les services Techniques et Communication, ont animé avec succès la commune. Du centre-ville à notre bord de mer, les manifestations se sont multipliées, mêlant musique, humour, sport, expositions ou encore cinéma. Merci à chacun.



TRAVERSÉES À LA NAGE

DU 20 JUILLET ET DU 17 AOÛT



25 ANS D'AMITIÉ



La commune fête cette année le 25^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville de Gambassi, en Toscane. 1/4 de siècle célébré lors d'un voyage en Italie, accompagné des élus locaux.

► CÉRÉMONIE ET TRADITIONS

Les membres du comité de jumelage et leur présidente, Sylvie Brissaud, ont pris la direction de Gambassi en Toscane, début novembre, pour célébrer les 25 années d'union entre nos deux communes. Ils étaient accompagnés de Catherine Huraut et Robert Dalmasso, adjoints au Maire ainsi que Brigitte Rinaudo-Pineau et Catherine Brunetto, conseillères municipales. Ensemble, ils ont participé à la cérémonie d'anniversaire en compagnie des élus de la petite cité italienne. Catherine Huraut et Paolo Campinoti, Maire de Gambassi en ont profité pour signer, ensemble, le parchemin de la charte de jumelage. Un geste fort qui vient renouveler le serment d'amitié qui lie nos deux communes.

► DES LIENS INDÉFECTIBLES DEPUIS 1998

Lors de la soirée anniversaire, les élus Croisiens ont eu une pensée sincère et reconnaissante pour celles et ceux qui sont à l'origine de ce jumelage créé en 1998. Marie Garel et Michel Mourier d'abord pour avoir choisi ce lieu, puis Pierre Berenguier Maire de La Croix Valmer en 1998 et Jacques Cestor, Maire de Brignoles, à cette époque, qui ont contribué à la concrétisation de ce jumelage. Une union qui donnera lieu à de nombreux séjours et programmes d'échanges entre jeunes et adultes des deux communes. Une attache confortée par la célébration de ce 25^{ème} anniversaire, véritable élan pour de nouvelles relations afin de construire, ensemble, un avenir toujours riche en découvertes et amitiés.



RELÂCHER DE TORTUES D'HERMANN AU CAP LARDIER



Le 3 octobre, plusieurs tortues d'Hermann ont été introduites au Cap Lardier. L'objectif ? Renforcer la population, sévèrement impactée par l'incendie de 2017. Un second relâcher expérimental afin d'observer leur capacité d'adaptation.

► ÂGÉES DE 4 À 9 ANS

24 tortues d'Hermann ont été relâchées dans les hauteurs du Cap Lardier. Âgées de 4 à 9 ans et issues de l'élevage conservatoire de la SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux), ces spécimens vont venir renforcer la dernière population côtière de France continentale. Un relâcher, fruit d'un long travail de préparation et de concertation entre tous les acteurs de ce projet : le Conservatoire du Littoral, la DREAL PACA, la DDTM, le Parc national de Port-Cros, le CEN-PACA, l'université d'Aix-Marseille, le CNRS (IMBE, CEBC) et la SOPTOM - Tortupôle France. Une nouvelle étape dans la protection de la biodiversité de notre territoire, pour laquelle la ville de La Croix Valmer souhaite s'investir de manière durable.

► PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION EN 2022

Cet évènement fait suite à un premier relâcher expérimental réalisé au printemps 2022. Une nécessité après que les incendies déclarés entre 2017 et 2021 tuent près de 90% des tortues présentes entre le Cap Lardier et le Cap Taillat. Près d'une centaine de juvéniles a été relâchée car « sans l'intervention de l'homme, la population était vouée à l'extinction », expliquait à l'époque Concha Agero, directrice adjointe de l'O.F.B. Les individus sont équipés d'émetteur VHF et sont suivis quotidiennement durant 2 ans pour connaître leurs déplacements et leurs capacités à s'adapter à un nouvel environnement. Le suivi des premiers reptiles offre aujourd'hui des perspectives encourageantes dans le rétablissement de la population.



► RELÂCHER SES TORTUES, C'EST INTERDIT !

Pourquoi ? Car relâcher volontairement ou accidentellement des individus captifs ou exotiques (espèces différentes ou hybrides) dans la nature met en péril les populations sauvages ! En effet, une tortue en captivité est potentiellement malade, même sans symptômes visibles. Si cette tortue est relâchée dans le milieu naturel, elle risque de transmettre des maladies aux tortues sauvages. Chaque espèce possède dans son corps des micro-organismes avec lesquels elle vit en équilibre. Un micro-organisme supporté par une espèce, ne le saura pas forcément pour une autre. Une fois relâché dans la nature, l'animal est en état de stress. Son système immunitaire baisse et les micro-organismes prennent le dessus, rendant l'animal contagieux. Relâcher son animal dans la nature est un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

► LES MENACES

Urbanisation, destruction des habitats ou encore prélèvements illégaux font partie des principales raisons de l'extinction de l'espèce. Lors des incendies de 2017 et 2021, 90% des tortues sont décédées dans le périmètre touché. À cela vient s'ajouter un nouveau prédateur : le sanglier. En effet, après un peu plus d'un an d'observation, les agents de la SOPTOM se trouvent aujourd'hui surpris par l'importance de la prédation sur la mortalité observée. Trois des quatre tortues sur lesquelles des prélèvements génétiques ont été effectués après leur décès, ont été mangées par des sangliers.



CATHERINE HURAUT,
2^{ÈME} ADJOINTE
À L'ENVIRONNEMENT

Sauvage depuis 200 millions d'années, la tortue d'Hermann est le reptile le plus menacé à l'échelle européenne et mondiale. Après son extinction presque totale aux caps Lardier et Taillat suite à l'incendie de 2017, voilà aujourd'hui que l'espèce s'épanouit de nouveau sur ces terres grâce au travail remarquable de la SOPTOM et ses partenaires. Une action en faveur de l'environnement et de la préservation de notre biodiversité qui peut compter sur le soutien total de la municipalité.

OFFICE DE TOURISME

RICHESSES CROISIENNES

DU 25 AU 30/09/2023



RENCONTRES DU TOURISME



▶ ACTUS

L'Office de Tourisme a obtenu le renouvellement de son agrément pour le classement des meublés de tourisme le 22 septembre dernier ! Vous êtes intéressé par la démarche ? Retrouvez toutes les informations et le formulaire à compléter pour faire votre demande en ligne sur le site de l'Office de Tourisme <https://www.lacroixvalmertourisme.com/fr/classement-un-gage-de-qualite>

▶ NOUVEAUTÉS

Découvrez La Croix Valmer autrement : 4 parcours audioguidés ont été créés autour de l'histoire, du patrimoine et du terroir de la commune. Accédez à l'application en flashant le QR code.

▶ ÉDITIONS

L'Office de Tourisme travaille activement à la réalisation de ses éditions 2024 ! Les brochures ont été totalement repensées pour proposer 2 guides, étoffés et thématiques. Un guide, La Croix Valmer - Destination, pour la promotion du territoire, de toutes ses spécificités et richesses, le second, La Croix Valmer - Essentiel, pour la mise en avant des professionnels du tourisme croisien partenaires de l'Office de Tourisme..

▶ INFO

Le forum de l'emploi 100% Made in La Croix Valmer "Crosien, je m'y emploie" sera reconduit pour une seconde édition en février prochain. Date à venir prochainement !

▶ PLAN D'ACTIONS POUR 2024

L'Office de Tourisme est d'ores et déjà tourné vers cette nouvelle année qui approche à grands pas. Il continuera d'œuvrer pour la promotion de notre territoire, pour un accueil de qualité de nos résidents et visiteurs, pour les professionnels croisiens, pour l'aménagement et l'équipement au niveau de la destination... L'équipe est sur le pont !

EN ATTENDANT 2024, TOUTE L'ÉQUIPE DE LA CROIX VALMER TOURISME VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, PÉTILLANTES, MERVEILLEUSES & HEUREUSES !!

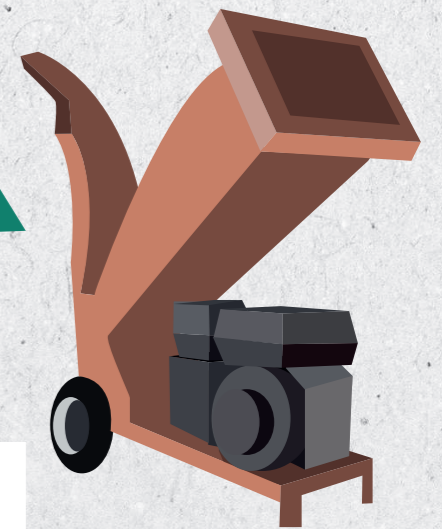


Pour

un Noël

plus vert :

VALORISEZ VOS SAPINS !



POINT DE DÉPÔT À LA CROIX VALMER

PARKING DU STADE, ROUTE DU BROST

Du 26/12/2023 au 12/01/2024 inclus

RETROUVEZ LA LISTE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
WWW.GOLFE-SAINTTROPEZ.FR

ENFANCE ET JEUNESSE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 : ON FAIT LE POINT

Nos petits Croisiens et Croisiennes ont retrouvé le chemin de l'école le lundi 4 septembre pour la rentrée scolaire 2023/2024. Les nouveaux enseignants, la restauration collective, prof express... Petit tour d'horizon.



► 3 NOUVEAUX ENSEIGNANTS COMPLÈTENT L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nos écoles comptent 257 enfants pour cette année scolaire 2023/2024 dont 101 à l'école maternelle et 155 à l'école élémentaire. Ils découvrent cette année trois nouvelles têtes, fraîchement débarquées au sein du corps enseignant.



Caroline Frachet, nouvelle enseignante pour les classes de CE2 et CE1



Vincent Colonna, nouvel enseignant de la classe U.L.I.S.



Charline Rives, nouvelle enseignante pour les classes de moyenne et grande section

► PROF EXPRESS

Depuis 2022, la municipalité propose, par le biais de la plateforme "Prof Express" une aide scolaire et gratuite à tous les écoliers Croisiens. Lorsque les devoirs à la maison deviennent problématiques, les familles peuvent contacter un enseignant du lundi au dimanche de 17h à 20h (sauf le vendredi), par téléphone ou Internet. Avec 1 seule adhésion, le parent peut en faire bénéficier la fratrie, du primaire à la terminale. Les intervenants sont diplômés de l'Education nationale. 800 000 familles en France font déjà appel à eux. Le fonctionnement est 100% financé par la commune et donc gratuit pour TOUTES les familles.

► UNE ÉQUIPE DE RESTAURATION AUX PETITS SOINS

Chaque jour, l'équipe de restauration collective confectionne des menus divers, variés et équilibrés pour le fin palais des élèves, les enfants du centre de loisirs, les aînés lors des portages de repas et la crèche. Les menus des écoles sont à retrouver tous les mois sur notre site web, dans la rubrique « restauration scolaire ». L'école organise également les repas des parents, vous permettant de venir partager la pause méridienne avec votre enfant. Les dates pour l'année scolaire 2023/2024 : vendredi 26 janvier, jeudi 21 mars et lundi 27 mai. Inscription obligatoire auprès de la Direction des Affaires Scolaires au 04 94 55 13 20.

NOS ÉCOLES ONT DU GOÛT



La semaine du goût avait lieu du 16 au 22 octobre. À cette occasion, nos équipes des Affaires Scolaires ont proposé aux enfants des actions autour de l'importance du bien manger.

► TOUS LES SENS EN ÉVEIL

Les enfants ont commencé la semaine avec des ateliers autour du chocolat et de l'eau. Accompagnés de nos agents de restauration collective, ils en ont profité pour mettre la main à la pâte et déceler toutes les facettes de ces différents ingrédients. C'est ensuite le restaurant La Brigantine qui a ouvert ses portes à nos pitchouns pour des ateliers à l'aveugle. Les élèves de CP se sont vu proposer trois ateliers basés sur les différents goûts, l'odorat et le toucher. L'idée ? Amener les enfants à prendre conscience de ce qu'ils mangent. Un beau moment d'échange et de partage entre les professionnels du secteur et les élèves.

► UN CHEF ÉTOILÉ DANS NOS CUISINES

Le jeudi, les élèves ont eu l'agréable surprise, et la chance, de déguster un repas concocté par Alexandre Fabris, chef au Chateau de Valmer et une étoile au guide Michelin. Un déjeuner mis sur pied avec l'aide des cuisinières et cuisiniers de notre restaurant scolaire. L'occasion, pour eux, de se nourrir de l'expérience et du savoir-faire du chef. Au menu, crémeux cerfeuil tubéreux aux frites de panisse, risotto aux cèpes et châtaignes et profiterole à la glace vanille accompagnée de sa sauce nutella maison... De quoi réchauffer les coeurs et faire frémir les papilles de nos pitchouns !



LINDA TRIBET, 6^{ÈME} ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Je salue le travail au quotidien de nos équipes de restauration. Tout d'abord en cuisine, où nos agents préparent à nos enfants des repas équilibrés et de qualité avec toujours la volonté de s'approvisionner de produits issus majoritairement de producteurs français en circuit court, bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Également en salle, où l'équipe maintient l'hygiène, la qualité des aliments et du service avec un accompagnement et une sensibilisation auprès des enfants tant au niveau du goût que du gaspillage alimentaire. Je les remercie sincèrement pour leur professionnalisme et leur implication totale auprès de nos enfants.

HISTOIRE ET PATRIMOINE



LA POSTE "BALADEUSE" DE LA CROIX VALMER

"Si le groupe La Poste occupe une place à part dans le cœur des Français, c'est parce qu'il incarne le service public utile au quotidien et ce depuis 600 ans..."
(Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones, 1989)



GASSIN - Hôtel des Postes et T. T.

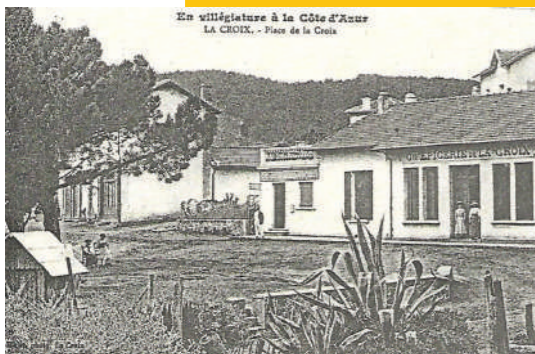
► 1890 : LA POSTE DE LA CROIX EST À GASSIN

Colonisé par le Domaine, La Croix, petit hameau de Gassin, est desservi par la route du Touring Club et le train de la Compagnie de Provence. Cependant, la Mairie, l'école, l'église, le cimetière et surtout La Poste, pierres angulaires de chaque village français, se trouvent évidemment sur le territoire Gassinois !

► 1904 : UN PREMIER BUREAU DE POSTE, PLACE DES PALMIERS

L'éloignement des services publics pose problème aux « Croisiens » qui vont réclamer que certains leur soient accessibles puisque depuis 1890 la gare de La Croix reçoit et expédie les paquets postaux. Ainsi ils obtiendront en :

- Septembre 1904 : La création, sur la place des Palmiers, d'une « recette auxiliaire » de La Poste dans un bâtiment du Domaine, attenant à l'épicerie (Spar et Maison de la Presse actuels)
- Août 1905 : Le rattachement de la recette auxiliaire gratuite de La Croix à celle de Gassin
- Juin 1924 : La transformation du bureau de poste en établissement de facteurs avec un receveur
- Septembre 1934 : L'ouverture d'une procédure pour élever le bureau au rang de "recette des postes" (La Croix Valmer ayant été érigée en commune le 6 avril 1934)
- Juin/octobre 1935 : La modification du bureau de poste, la réparation du télégraphe défectueux et la pose d'une pendule
- Avril 1937 : La transformation du bureau de poste en bureau d'Etat et en 1948 l'installation d'une boîte aux lettres à La Ricarde !



Place de La Croix en 1906



LA-CROIX-LES-MIMOSAS (Var) - La Poste Photo: MALLET - La Croix



LA CROIX-les-MIMOSAS (Var) - La Mairie



**BRIGITTE RINAUDO-PINEAU,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE,
DÉLÉGUÉE À L'HISTOIRE
ET PATRIMOINE.**

► 1948 : LE BUREAU DE POSTE ENTRE EN MAIRIE

Le Domaine ayant vendu le local de la poste à M. Gaymard pour sa boucherie, le nouveau bureau de poste et télégraphe est transféré rue Louis Martin, dans l'aile droite de la Mairie ! Toutefois, l'explosion du tourisme, de l'urbanisme, de la démographie le rendent rapidement trop exigu. Les Croisiens rêvent d'une « vraie » poste qui répondrait aux exigences du service public, ce qui va conduire la commune à s'impliquer dans le financement et la construction d'un Hôtel des Postes. Le 10 mars 1963, par délibération, le maire est autorisé à engager la participation de la commune pour céder gratuitement à l'Etat un terrain de 995m² afin d'y construire un bureau de poste.

► 1971 : UN HÔTEL DES POSTES, RUE LOUIS PELLEGRIN

La poste quitte la Mairie rue Louis Martin pour le superbe Hôtel des Postes, assez impressionnant. Les Croisiens ont largement participé financièrement à sa construction par la donation du terrain de 995 m² d'une valeur de 34 860 F ainsi que la donation en espèces de 61 250 F, soit un total de 96 250 F de l'époque ! Après la pompeuse inauguration du 9 juillet 1971, le bureau va évoluer avec le village mais va hélas subir les fluctuations des PTT liées à une nouvelle conception de sa mission de service public.

► 27 MARS 2023 : RETOUR VERS LE PASSÉ...

LA POSTE RÉINTÈGRE LA MAIRIE

Pour tenter de comprendre la disparition d'un organisme de service public cher aux Français, il faut se pencher sur la nouvelle conception du dit service et sa restructuration en entreprises privées :

- 1988 : L'Etat scinde les PTT en deux entreprises : La Poste et France Télécom,
 - 1991 : D'administration d'Etat dirigée par le ministère des PTT qui disparaît, le groupe se transforme en établissement public à caractère industriel et commercial puis en S.A. à capitaux publics...
 - 2020 : La Poste est constituée pour 66 % de capitaux détenus par la Caisse des Dépôts et pour 34 % par l'Etat. Les autres groupes, à caractère privé, relèvent de divers ministères. Ils gèrent les anciennes missions de La Poste (services bancaires, distribution des colis volumineux, distribution de la presse...)
- L'Agence Postale Communale de La Croix Valmer est créée ! Invoquant une « rentabilité insuffisante », le groupe La Poste décide unilatéralement la fermeture de l'Hôtel des Postes. Pour aider les habitants et assurer une continuité des opérations courantes, la municipalité accepte de devenir une Agence Postale Communale ! Malheureusement, pour les opérations bancaires/financières, la gestion des comptes, l'utilisation du DAB, les gros colis... Les Croisiens devront dorénavant se déplacer à Cavalaire.

AGENDA

La Croix-Valmer, pendant les fêtes, s'illumine de lumières festives, offrant balades en plein air, dégustations de spécialités locales dans une ambiance chaleureuse.

DE GRANDS MOMENTS À PARTAGER !



17 DÉCEMBRE > 10H30

RÉCRÉALIRE « NOËL »

Lectures, ateliers créatifs et friandises.
Gratuit sur inscription dès 5 ans : 04 94 55 11 73.
> Bibliothèque municipale

18 DÉCEMBRE > 18H30

ATELIER PHILO

Avec Claire Lucq, auteure-sophrologue.
Informations et inscriptions : 04 94 55 11 73.
> Bibliothèque municipale

FESTI PICHOUN DU 22 AU 31 DÉCEMBRE



22 DÉCEMBRE > 18H

ARRIVÉE DU PÈRE-NOËL

Inauguration de la patinoire par Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer.
Musique et parade lumineuse. Apéritif.
> Parvis de la mairie

22 > 30 DÉCEMBRE

BALADE EN CALÈCHE ET TOURS DE PONEY

De 10h à 12h et de 14h à 18h.
> Centre-ville

22 > 31 DÉCEMBRE

LES CHALETES DE LA FRIANDISE

Lundi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture à 12h les 24/12 et 31/12. Fermés le 25 décembre.
> Centre-ville

22 > 31 DÉCEMBRE

PATINOIRE EN PLEIN-AIR

Lundi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture à 12h les 24/12 et 31/12. Fermée le 25 décembre. Gants obligatoires / Mitaines interdites.
> Centre-ville

26 > 30 DÉCEMBRE

MINI-FERME ET JEUX GONFLABLES

Lundi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
> Centre-ville



26 > 29 DÉCEMBRE

CINÉ-NOËL

Projection des tout récents films d'animation :

- Migration : mardi 26 décembre - 14h30
 - Les Trolls 3 : mercredi 27 décembre - 14h30
 - La Pat' Patrouille, La Super Patrouille : jeudi 28 décembre - 14h30
 - Wish, Asha et la bonne étoile : vendredi 29 décembre - 14h30
- Séances suivies d'une ambiance musicale en centre-ville de 16h à 18h.
> Salle Voli

9 JANVIER > 19H

VOEUX DU MAIRE

> Salle Voli

18 FÉVRIER > 8H30

FOULÉE CROISIENNE

Course nature de 12km ou 21km.

Inscriptions : www.kms.fr

Informations au 04 98 11 48 87.

> Départ à 8h30 sur le parking des écoles

24 MARS > 8H

MARATHON INTERNATIONAL DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

5 distances au choix :

- Marathon 42.195km
- Marathon en binôme 2x21.1km
- Marathon relais par équipe de 3 à 7 coureurs.
- Transgolfe 18km.
- Le 10km.

Informations et inscriptions : www.marathondugolfedesainttropez.com.

6 AVRIL

CÉLÉBRATION DES 90 ANS DE LA CROIX VALMER

Le programme complet de cette grande fête vous sera communiqué sur le Facebook « Ville de La Croix Valmer » et notre site interne « lacroixvalmer.fr »

26 MAI > 8H

SWIMRUN VALMER

Course mi-nage mi course à pied de la plage du Débarquement au Conservatoire du littoral.

Informations au 04 98 12 48 87.

> Plage du Débarquement



TICKET COMMERÇANT



**DERNIÈRE CHANCE
D'EN PROFITER !**

En 2021, la municipalité lançait cette opération pour épauler les commerçants Croisiens à la sortie de l'épidémie du Covid-19. Aujourd'hui, il est encore temps pour vous de faire des économies et continuer à soutenir nos commerces de proximité.

► NE TARDEZ PAS À VOUS INSCRIRE !

Après deux années d'opération, la Ville ne dispose plus que d'une enveloppe de 730 euros, à consommer avant la fin de l'année 2023. Dans un contexte social où le pouvoir d'achat est devenu la principale préoccupation des français, comment ne pas en profiter ? À raison de 4 tickets de 5 euros mis à disposition au 1^{er} décembre utilisable pour vos achats par tranche de 20 euros. Soit près de 3000 euros de consommation chez les commerçants Croisiens, partenaires de l'opération.

► HONNEUR AU NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 18 novembre dernier, lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de La Croix Valmer, chacun d'entre eux s'est vu attribuer les premiers tickets commerçants. L'idée ? Leur donner l'occasion d'aller à la rencontre de leurs commerçants de proximité. Ils avaient jusqu'au 1^{er} décembre pour profiter des différentes réductions que leur apportait cette première opération. Après quoi l'ensemble des Croisiens ont pu s'inscrire dans cette démarche économique.

COMMENT ÇA MARCHE ?

| Pour vous, commerçants | Et pour vos clients ? |
|--|---|
| <p>VOUS VOUS INSCRIVEZ EN QUELQUES MINUTES sur https://ticket-commerçant.fr/lacroixvalmer</p> | <p>1 ILS TÉLÉCHARGENT LEURS 10 TICKETS COMMERÇANTS sur https://ticket-commerçant.fr/lacroixvalmer</p> |
| <p>VOUS RÉCUPÉREZ VOTRE CODE COMMERÇANT pour l'afficher en magasin.</p> | <p>2 ILS CONSULTENT SUR LE SITE LA CARTE DES COMMERÇANTS PARTENAIRES pour aller effectuer leurs achats en magasin.</p> |
| <p>VOUS COMMUNIQUEZ SUR L'OPÉRATION EN MAGASIN ET EN LIGNE (site web, réseaux sociaux...)</p> | <p>3 ILS VALIDENT LEUR(S) TICKET(S) DEPUIS LEUR SMARTPHONE en entrant le code commerçant affiché dans le magasin.</p> |
| <p>VOUS EFFECTUEZ LA REMISE EN CAISSE au client qui présente le(s) Ticket(s) Commerçant(s) validé(s) sur son smartphone et vous recevez un mail quasi instantanément.</p> | <p>4 ILS PRÉSENTENT LE(S) TICKET(S) AU COMMERÇANT avec leur smartphone.</p> |
| <p>VOUS PERCEVEZ LA SOMME DIRECTEMENT SUR VOTRE COMPTE dans les 72h sans frais ni commission.</p> | <p>5 ILS BÉNÉFICIENT IMMÉDIATEMENT DE LA REMISE SUR LEURS ACHATS tout en soutenant leurs petits commerces !</p> |

Un numéro vert pour répondre à toutes vos questions : **09 80 80 37 49**

► CONSOMMEZ CROISIEN POUR NOËL !

L'opération est aujourd'hui ouverte à tous les Croisiens. Depuis le 1^{er} décembre, vous pouvez retirer votre carnet électronique de 20€ sur le site ticket-commerçant.fr. Vous pouvez essentiellement le retirer sous forme de 4 tickets de 5€, utilisable pour 20 euros d'achat minimum. Les carnets sont disponibles jusqu'au 31 décembre pour vous donner l'occasion de faire vos courses pour Noël ou profiter d'un repas de fin d'année chez les commerçants partenaires.

Pour profiter de l'opération, rendez-vous dès maintenant sur le site ticket-commerçant.fr puis dans la fenêtre « La Croix Valmer ». Les commerçants, eux, peuvent faire partie de l'opération s'ils le souhaitent par une simple inscription, à l'exception de la grande distribution, les tabac-presse-jeu, bars, sociétés de services et pharmacie.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Sakina KREÏMI le 14 Juillet 2023
Axel CADIOT le 28 Juillet 2023
Nolan SERRE le 3 Août 2023
Léonie REGNAULT le 6 Août 2023
Tobias DO ROSARIO le 10 Août 2023
Ambre VANESSE LAHAEYE le 10 Septembre 2023
Inaya VIGNERON le 12 Octobre 2023
Samuel BERRITTO le 17 Octobre 2023
Myla LEBROC le 19 Octobre 2023
Noha FAHIM le 17 Novembre 2023

MARIAGES

Nicolas JOSSET et Mathilde TARTRAT le 10 Juin 2023
Arthur CAGNON et Alexandra TISSIER le 10 Juin 2023
Paul FOULONNEAU et Emilie PROCELLI le 17 Juin 2023
Thierry DÉRONZIER et Pascale VAUCANSANT le 17 Juin 2023
Benjamin RIET et Chloë DE BROUWER le 11 Juillet 2023
Yan MONNIER et Charlotte ISELIN le 1 Septembre 2023
Ricard BRAZIER et Camilla POLLET le 1 Septembre 2023
Florian FRANCO et Myrtille MARCHAND le 8 Septembre 2023
Bruno BONNEFON et Monika DUBASIKOVA le 9 Septembre 2023
Pierre DURAND et Charlotte LAPENDERIE le 23 Septembre 2023
Diane DUBLAT et Lisa PRIMATO le 7 Octobre 2023
Jean-Louis MAZET et Christine COMTE le 28 Octobre 2023
David LAPLACE et Peggy THIESSET le 31 Octobre 2023

P.A.C.S

Thomas VANESSE et Audrey LAHAEYE le 31 Juillet 2023
Eddy GALABERT et Véronique GADRET le 5 Octobre 2023
Thomas URBINA et Lorelyne HERY le 3 Novembre 2023
Thibault GUERIN et Léa HILL le 13 Novembre 2023

Paulette LÉZIER le 4 Juin 2023
Josiane AUDISIO le 6 Juin 2023
Gérard CHOPINEZ le 30 Juin 2023
Jean-Louis BILLEY le 7 Juillet 2023
Bertrand PRÉVOT le 13 Juillet 2023
Jacqueline RANSANT le 15 Juillet 2023
Jean-Pierre MARQUER le 26 Juillet 2023
Françoise MARCINIACK le 1 Août 2023
Claude BERTOLOTTO le 1 Août 2023
Dominique NAZEZ le 2 Août 2023
Claude NOREST le 9 Août 2023
Alessandro FERRI le 12 Août 2023
Dominique REY le 15 Août 2023
Isabelle MURRAY le 19 Août 2023
Lydie SIEGEL le 22 Août 2023
Kévork GOGANIAN le 22 Août 2023
Jean-Louis RAYMOND le 9 Septembre 2023
Hamid MEDKOUR le 11 Septembre 2023
Bernard GAUFRIAU le 17 Septembre 2023
Norbert JEANNIN le 3 Octobre 2023
Jean-Maurice PHANER le 3 Octobre 2023
Yvette KLEIN le 7 Octobre 2023
Hélène CHAILLARD le 17 Octobre 2023
Jean-Daniel SCHATZ le 17 Octobre 2023
Louis TRIAY le 22 Octobre 2023
Jean Louis LEDOUX le 26 Octobre 2023
Andrée SHWARTZ le 7 Novembre 2023

DÉCÈS



RESTONS SOLIDAIRES

Cet automne aura été celui de l'accélération de nos grands projets structurants qui vont conditionner la vie de la commune pour les années à venir. Nous avons ainsi acté l'adhésion de la ville à la Société Publique Locale de La Valette, qui va nous permettre de nous appuyer sur des experts et des professionnels compétents pour concrétiser notre projet Cœur de village. Nous avons aussi poursuivi les travaux d'aménagement du Jardin du train des pignes, première pierre du Cœur de village qui va redynamiser notre centre-ville. Nous avons terminé les travaux de rénovation de la piscine, qui en font un ensemble fonctionnel, vertueux écologiquement et apte désormais à ouvrir pour une longue période tout au long de l'année. Cela fait suite aux réalisations déjà concrétisées au tennis et au football.

Pour l'ensemble de ces projets et réalisations, nous avons pu élaborer des financements rigoureux, bâtir des calendriers sérieux, avec pour seul souci l'intérêt public au moindre coût. A ce propos, je tiens à souligner combien l'ensemble des élus du conseil municipal, y compris l'opposition, a joué le jeu et participé à un vrai de réflexion et de critique constructive. C'est cela qui compte aujourd'hui, au moment où la crise économique qui touche notre pays a des conséquences aussi, dans notre vie quotidienne, avec l'inflation, le chômage et les difficultés à boucler ses fins de mois. Le monde autour de nous s'embrase : faisons en sorte de garder cette solidarité qui nous est chère dans notre commune où il fait bon vivre !

Bernard Jobert et l'équipe municipale



A PROPOS DE NOTRE PROJET "CŒUR DE VILLAGE"

Notre conseil municipal a approuvé le dossier de création d'une Zone d'Aménagement Concerté ; sa réalisation sera concédée à un aménageur ; sage décision sur ce point, car l'aménagement d'une ZAC ne représente pas le « cœur de métier » d'une commune comme la nôtre.

Toutefois nous regrettons la décision portant sur le choix de l'aménageur : a été retenue la Société Publique Locale Méditerranée -SPLM- SAS dont le capital est majoritairement détenu par la Métropole de Toulon et la commune de La Valette ; ce choix, certes légalement opéré sans mise en concurrence préalable, a impliqué l'acquisition d'actions par la commune qui détient désormais 1% du capital de cette SAS ; et sans réel débat et communication d'informations sur sa santé financière. Notre projet méritait une mise en concurrence de professionnels de l'aménagement plutôt, que, d'emblée, être remis entre les mains d'une société au sein de laquelle il sera difficile de se faire entendre.

A propos du Schéma communal de défense incendie

La municipalité va enfin pouvoir commencer à mettre en sécurité ses administrés en matière de défense incendie. Actuellement, près de 900 habitations ne bénéficient d'aucune protection. La carte des aléas feux de forêt classe la quasi majorité du territoire dans la catégorie aléas incendie fort à très fort, le réchauffement climatique est bien une réalité : on doit agir très vite.

Certes, le coût, 6.000.000 € environ est conséquent. Mais l'indemnisation des préjudices dus à un incendie en cas de responsabilité reconnue de la commune, serait bien plus importante. On peut par ailleurs, compter sur le financement de la communauté de communes à hauteur de près de 1.800.000 €. Il nous semble impératif de prévoir un budget DECI 2024 prioritaire pour réaliser rapidement les travaux.

En ces temps compliqués, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, entourées de vos proches.

M.F CASADEI - B.BRUNEL - C.BRUNETTO - R.OLIVIER



**BERNARD JOBERT,
MAIRE DE LA CROIX VALMER
ET SON CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENTENT LEURS**

**VŒUX AUX CROISIENS
POUR LA
NOUVELLE ANNÉE**

**Mardi 9 janvier 2024 à 19h
Salle des fêtes Charles Voli**

**La cérémonie sera conclue
par un cocktail.**